



**Réseau national des militants, collectifs
d'établissements, syndicats et associations
pour l'information et le soutien aux jeunes
scolarisés étrangers sans papiers**

Adresse postale : C/o EDMP 8 Impasse Crozatier 75012 Paris -
educsansfrontieres@free.fr / www.educationsansfrontieres.org

6 décembre 2012

Contacts : Catherine Tourier 06 81 51 81 44 Brigitte Cerf 06 87 45 43 83 Richard Moyon 06 12 17 63 81

CIRCULAIRE : Y A PAS GRAND-CHOSE A VOIR !

La circulaire Valls est effective depuis lundi 3 décembre. Nous avons déjà dit, à chaud ce que nous en pensions.

Depuis lundi 3 décembre, des files de personnes stationnent devant les préfectures afin de déposer un dossier qui, espèrent-elles, leur donneront, enfin ! un titre de séjour. Mais les conditions extrêmement restrictives de cette circulaire vont décevoir l'espoir que reflète l'affluence devant les préfectures.

Quelques exemples : un couple en France depuis 9 ans, avec un enfant de quatre ans scolarisé depuis un an, ne remplit pas les conditions de la circulaire, sera-t-il régularisé ? Un jeune, scolarisé depuis son arrivée avant l'âge de 16 ans, qui n'a pas été régularisé par le précédent gouvernement et qui a aujourd'hui 22 ans, sera-t-il régularisé ?

Tout dépendra de l'appréciation des préfectures ! Le texte du ministre de l'Intérieur regorge de « Vous apprécierez », « pourra vous conduire » ou « il vous est possible », la porte ouverte à un traitement extrêmement différent d'un endroit à un autre, justement ce que prétend éviter cette circulaire.

Si les conditions sont restrictives, les taxes à payer ne le sont pas. 110 € pour déposer un dossier ! Bien entendu sans aucune garantie de régularisation. Les préfectures vont étudier les dossiers remis, alors qu'elles détiennent déjà la plupart des pièces, car si les personnes sont en France depuis plus de cinq ans, elles ont déposé au moins une demande de titre de séjour qui établit déjà leur présence, leur identité, la scolarité de leurs enfants, etc.... Mais redemander un dossier, c'est faire payer et en cas de refus il faudra repayer pour une nouvelle demande ! Cette ponction financière sur des gens à qui la loi interdit de travailler mais à qui le ministre demande des fiches de paie, est parfaitement injuste et insupportable. Le gouvernement a prévu de ramener à 50 € le montant de cette taxe à compter du 1^{er} janvier seulement... histoire de dissuader ceux qui voudraient se précipiter vers les préfectures ?

RESF va accompagner les jeunes et les familles dans leurs démarches auprès des préfectures, mais va aussi manifester partout en France durant tout le mois de décembre pour imposer aux préfectures l'appréciation la plus favorable des situations et surtout pour faire passer l'idée qu'une autre politique est possible et nécessaire, plus généreuse et plus respectueuse des droits fondamentaux.

Voir tableau ci-dessous.

département	date	forme
-------------	------	-------

45 Orléans	Mercredi 05/12 à 17h	rassemblement préfecture
57 Metz	Mercredi 05/12 à 13h	rassemblement préfecture
93 St Denis	Vendredi 07/12 à 17h30	Rassemblement devant la sous-préfecture de Saint-Denis
25 Besançon	Samedi 8/12	Cercel de silence
30 Nîmes	Samedi 8/12 à 14h	Rassemblement préfecture
38 Grenoble	Samedi 8/12	Mobilisation inter départements des collectifs sans papiers
69 Villeurbanne	Samedi 8/12	Rencontre avec la population
38 Grenoble	Lundi 10/12	Réunion préfet
03 Moulins	Mercredi 12/12	Réunion préfet
80 Amiens	Mercredi 12/12 à 17h30	Réunion publique
03 Moulins	Samedi 15/12 à 15h	Rassemblement place de la Mairie
19 Tulle	Samedi 15/12 à 11h	Rassemblement préfecture (+ défilé ?)
25 Besançon	Samedi 15/12 à 15h	Rassemblement
42 St Etienne	15 /12 de 10h30 à 12h	Rassemblement préfecture place Jean Jaurès
48 Mende	Samedi 15/12	Rassemblement préfecture
69 Lyon	Samedi 15/12 à 11h	Rassemblement préfecture
71 Mâcon	Samedi 15/12	Rassemblement préfecture
71Chalon/Saône	Samedi 15/12 à 15h	Rassemblement préfecture esplanade Lamartine
84 Avignon	Samedi 15/12	Rassemblement préfecture
07 Privas (et ailleurs ?)	Mardi 18/12	Manifestation
13 Marseille	Mardi 18/12 à 18h30	Rassemblement aux Réformés 13001
31 Toulouse	Mardi 18/12	Manifestation
56	?	fête de Noël pour les enfants suivis par RESF
13	jeudi 20 décembre à 17h30	cercle de silence Cours St Louis 13001

--	--	--